> BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN >

Syndicat National du Personnel Navigant Commercial

www.snpnc.org
TEL +33 (0) 1 49 19 58 18
FAX +33 (0) 1 49 47 00 60
MAIL snpnc@snpnc.org

ROISSY le 19/08/09
PNC CC et MC
BS 09.12.144 AF

Projet refonte Court et moyen courrier No2

EVOLUTION OUI
REVOLUTION NON

Une deuxième réunion du Comité de suivi du Protocole MC s'est tenue entre la Direction et les syndicats (UNAC, SNPNC, CFDT), le mardi 8 décembre 2009.

Suite à la précédente réunion MC du 25 novembre 2009 et après une interruption de séance, le SNPNC et les syndicats présents UNAC et CFDT ont fait une déclaration afin de définir « le cadrage du périmètre » dans lequel se situait ce comité.

Dans cette déclaration les syndicats ont exprimé leur position : si nous acceptons de faire évoluer le produit, **nous refusons la réduction de la composition équipage du 319, ni celle de l'Alger annoncées par la Direction à grand renfort de tapages médiatiques,** ainsi d'ailleurs que certaines évolutions de PSV comme le service chaud sur les vols à partir entre 2H35 et 3H00.

Nous avons exigé un engagement écrit de la Direction. En ce qui concerne le SNPNC si nous n'obtenons pas cet engagement écrit nous ne participerons plus au comité de suivi, ni ne testerons les nouveaux services.

Notre but

- préserver l'emploi de plus de 220 PNC et maintenir à flot le réseau court courrier Orly et moyen courrier CDG.
- pérenniser un accord produit MC qui « protège et encadre les conditions de travail du PNC ».

En effet l'exemple du PNC long courrier est éloquent puisque depuis le 1er décembre, AF à mis en place le nouveau produit LC sans qu'aucun syndicat n'y ait apposé sa signature. Une première dans l'histoire de la Cie. Un tel précédent peut tenter le Direction.

> BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN > BULLETIN >

snpnc au service d'un métier depuis 1954
Syndicat National du Personnel Navigant Commercial
www.snpnc.org
TEL +33 (0) 1 49 19 58 18
FAX +33 (0) 1 49 47 00 60
MAIL snpnc@snpnc.org

Aujourd'hui le PNC CC /MC **est souvent au taquet,** et si des évolutions de services sont pour le SNPNC envisageables, elles ne peuvent l'être que dans le maintien de l'équilibre entre le service à bord et les compositions équipages.

Evolution OUI, révolution NON

Pour mémoire voici les ratios actuels et futurs en fonction de la densification prévue des avions **avec les compo PEQ de l'accord actuel.**

Type avion	actuel	PEQ	modifié 2010	Ratio PNC/PAX 2009	Ratio PNC/PAX 2010
A318	123	3	**131**	41	**43,66**
A319	142	4	**142**	35,5	**35,5**
A320	172	4	**178**	43	**44,5**
A321	206	5	**212**	41,2	**42,4**

A titre d'infos le passage du 319 à 3 PNC aurait de graves conséquences non seulement sur la sécurité des vols mais aussi, alourdirait considérablement la pénibilité des PNC MC, puisque le ratio PNC/ PAX serait proche de la butée réglementaire maxi soit 47, 3 PNC / PAX !

Quasiment 1 POUR 50 !!!

Comme à l'époque où l'on n'avait pas de service du tout !

Nous vous tiendrons informés de la réponse de la DIRECTION sur le cadrage du comité de suivi.

Pour information, une permanence téléphonique sera également assurée durant toute la période des fêtes de fin d'année du 25 Décembre au 1er Janvier inclus.